

A : Mme Frelon, M. Besson, De Verduzan,
Santoro, Pisano, Bessoli et Loyer,
Membres de la cellule de crise « Covid 19 ».

Madame, Messieurs,

L'impact de la crise du Coronavirus sur le fonctionnement du site de Bidos est considérable depuis ce lundi 16 mars. Elle a entraîné notamment des départs anticipés de personnels et une fermeture de notre Etablissement à compter du mercredi 18 mars.

Que constatons-nous depuis ce jour :

- Une désorganisation, un manque de clarté et de cohésion dans les directives données par les différentes Directions, Production, Assemblage, Qualité et Supply-Chain dans le cadre d'une reprise partielle d'activités,
- Une implication sans faille de la commission « Santé, Sécurité et Conditions de Travail » pour vérifier la validité des protocoles sanitaires censés protéger les salariés (es) en analysant tous les postes dans différents secteurs,
- Un avis défavorable, en date du 25 mars, émis par la commission « CSSCT » à la vue de la présence de personnes non prévues, du non-respect des protocoles sanitaires et de leurs organisations lors du test le même jour,
- Le fait de bafouer cette instance représentative du personnel en relançant l'activité sans prendre en compte cet avis défavorable,
- Le non-respect du droit de travail en ne consultant pas le Comité Social et Economique sur la mise en place de mesures d'adaptation de l'activité.

Ce jeudi 26 mars, une réunion du Comité Social et Economique Central s'est tenue. Dans son intervention, le Président a fait valoir ses devoirs vis-à-vis des salariés de notre société et des clients.

Le Président s'est exprimé pour un besoin de reprise d'activités de production lié notamment à la situation du trafic aérien en Asie. Pour les élus (es) et représentants Force Ouvrière :

- Le confinement total demandé par les plus grands experts scientifiques et médicaux doit absolument être respecté si l'on veut contenir la propagation du Coronavirus. Nous continuons donc à nous opposer à toute reprise de travail ne répondant pas à une urgence absolue.

Pour autant, dans ce contexte de reprise d'activité recherchée, nous prenons en compte le fait que certains salariés (ées) répondront favorablement à la demande de leur hiérarchie.

Malgré que cela s'oppose aux recommandations de rester confiner, FO n'abandonnera pas ces personnes. Dans ce sens, les membres FO de la commission « CSSCT » reviendront sur site, dès ce vendredi 27 mars, pour faire respecter les protocoles sanitaires seuls à même d'aider à la protection des salariés face à la transmission du Coronavirus. Pour Force Ouvrière, l'assurance d'un respect de ces règles sanitaires sera seule susceptible de déclencher l'arrivée de salariés (ées) sur le site de Bidos. Ce point est incontournable pour Force Ouvrière. Donc :

Pas de validation du protocole sanitaire par la commission « CSSCT » et le CSE =

Pas de présence humaine sur le site de Bidos !!!

Nous rappelons que sur ce sujet de la reprise d'activités, les salariés qui ne souhaitent pas répondre favorablement peuvent opposer un refus sous forme d'une réponse négative simple ou d'un droit de retrait. Si besoin, ils pourront demander le soutien d'un élu (e) Force Ouvrière pour faire appliquer ce droit.

En vous adressant ce courrier, Madame, Messieurs, nous vous demandons d'engager toutes les actions répondant aux remarques et exigences cités. Cela contribuera à faire en sorte que cette période tourmentée limite les conséquences négatives pour notre site et ses salariés (ées).

Les élus (es) et représentants FO, Bidos le jeudi 26 mars 2020.